

QUESTION 12

Question

In reading the requirements for Annex B – Basis of Payment, Page 12 states to use the Table on Page 101 and taxes to be shown as a separate line item; however, on Page 48 it says to use the tables on Page 49 with no mention of showing taxes as a separate line item. Which table should be used for Annex B and should line items be added to show the taxes?

Answer

Proposals are to be prepared using the forms provided on page 49, which are in accordance with Annex B.

It is not required to show the taxes. Any amounts for taxes will be added at the time of Call-up Award.

The fixed/firm, all-inclusive per hour rates shall exclude Goods and Services Tax (GST) and/or the Harmonized Sales Tax (HST).

Question

Au sujet des exigences concernant l'Annexe B – Base de paiement, on peut lire, à la page 13, d'utiliser le tableau de la page 113 et de présenter les taxes comme un poste distinct. Toutefois, à la page 54, on peut lire d'utiliser les tableaux de la page 55, et il n'est pas fait mention de présenter les taxes comme un poste distinct. Quel tableau faudrait-il utiliser pour l'annexe B et y a-t-il lieu d'ajouter des postes pour indiquer les taxes?

Réponse

Les propositions doivent être préparées au moyen des formulaires fournis à la page 55, qui sont conformes à l'annexe B.

Ce n'est pas requis de démontrer les taxes.

Les montants des taxes seront ajoutés au moment de l'attribution de la commande subséquente.

Les taux horaires fixes/fermes tout compris excluent la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH).